

Approche collaborative pour l'insertion des jeunes



Comment répondre aux besoins de jeunes adultes en difficulté bénéficiant d'une mesure d'insertion sociale de transition ? Une recherche collaborative tente de trouver une réponse innovante aux défis posés par l'insertion socio-professionnelle.

© Depositphotos

Par **Romain Descloux**, doctorant en travail social, Institut transdisciplinaire de travail social, Université de Neuchâtel, **Lise Puigserver** et **Caroline Buff**, coaches en insertion, Lausanne, **Daniel Carreira**, formateur, Lausanne et **Analyci Ferreira**, bénéficiaire de MIST

Déterminer une problématique de terrain et conceptualiser ensuite un projet innovant pour y répondre de manière efficace : la recherche doctorale ^[1] présentée dans cet article s'intéresse à la situation des jeunes adultes en difficulté (JAD), une catégorie administrative dans le canton de Vaud. Ces personnes bénéficient d'un soutien dans leur recherche de formation grâce à l'appui de mesures d'insertion sociale de transition (MIST).

Pour atteindre ce but, une approche collaborative a été adoptée, avec les acteurs et actrices de terrain, soit les professionnel·les et les bénéficiaires d'une telle mesure. En travaillant ensemble, en qualité de co-chercheurs et co-chercheuses, il est possible de recueillir des informations précieuses sur le vécu des jeunes et le fonctionnement de la MIST.

Le terrain d'enquête et la méthodologie

Dans le canton de Vaud, les politiques d'activation concernant la jeunesse sont appliquées au sein d'une quinzaine de mesures d'insertion sociale de transition accompagnant les jeunes adultes en difficulté vers l'enseignement post-obligatoire (secondaire II). Ces structures ont pour objectif la signature d'un contrat de formation, en proposant une aide au développement de compétences professionnelles, à la recherche de stages, à la rédaction de CV et de lettres de motivation, ainsi que des appuis scolaires. La recherche présentée ici se déroule dans l'une de ces mesures.

Comment citer cet article ?

Romain Descloux, «Approche collaborative pour l'insertion des jeunes», REISO, Revue d'information sociale, publié le 29 janvier 2024, <https://www.reiso.org/document/11946>

Cette recherche s'inscrit dans une démarche collaborative qui vise donc à intégrer les acteurs et actrices de terrain dans l'élaboration de l'étude, ce qui suppose, selon Vinatier et Morrissette (2015, p. 167), une « symétrie » dans leurs rapports. Ce type de méthodologie permet de réconcilier les savoirs scientifiques, professionnels et d'usage. Cette manière de faire de la recherche modifie profondément le rapport entre la théorie et la pratique (Vinatier & Morrissette, 2015, p. 143) :

La démarche est donc compréhensive et non pas explicative. [...] L'approche compréhensive est en rupture avec l'idée qui veut que la pratique soit une application de la théorie. [...] il rompt avec cette doxa paresseuse qu'il appartiendrait à la recherche d'indiquer ce que sont les bonnes pratiques et les compétences qu'il suffirait de connaître pour les appliquer. [...] les approches collaboratives visent à concilier recherche scientifiques et pratique professionnelle.

Il existe différents types de recherches favorisant la participation des membres du terrain. Il s'agit ici d'une recherche-action collaborative (RAC), qui vise à intégrer pleinement dans la démarche scientifique les personnes présentes quotidiennement sur le terrain, soit les professionnel·le·s et les bénéficiaires.

Dans le cadre de ce travail, un comité de pilotage (CoPil) a été institué. Celui-ci constitue « le noyau de la démarche » dans la mesure où il construit, mène et régule le dispositif de recherche (Rullac, 2018, p. 45). Le CoPil réunit ponctuellement ses membres, individus ayant des statuts différents dans l'institution, autour d'une même fonction de chercheur et de chercheuse, au nom de l'existence de trois types de savoirs d'égale importance (Rullac, 2018, p. 44) : scientifique, professionnel et d'expertise d'usage. Dans le cadre de cette recherche, ce groupe compte quatre bénéficiaires de la MIST, quatre professionnel·le·s et un doctorant. Ce dernier oriente les travaux avec le soutien, entre les séances, des co-directeur et co-directrice de thèse.

L'objectif est de favoriser un échange symétrique entre tous les savoirs mobilisés, à chaque étape de la recherche, afin de valoriser l'expérience de chaque participant·e. L'un des enjeux est de ne pas reproduire, dans cette structure, la hiérarchie des statuts entre les acteurs et actrices de l'institution. Ainsi, « Les membres de la direction ne siègent pas dans le CoPil au nom de leurs statuts mais de leurs fonctions, afin de favoriser l'intégration de la RAC dans le dispositif. » (Rullac, 2018, p. 46). En visant la symétrie dans les rapports, tout en conservant le statut de chaque membre, le CoPil devient un espace d'échanges, de partage et de mise à profit des compétences de chacun·e, au service de la production d'une recherche.

Dynamique de recherche

Le comité de pilotage contribue à la création d'une dynamique de recherche favorable à chaque membre. Les chercheurs et chercheuses, en l'occurrence le doctorant, peuvent s'assurer que l'étude se place au plus près des réalités institutionnelles, en incluant pleinement le vécu des personnes confrontées quotidiennement à celles-ci. Ainsi, elles et ils assurent une plus grande fiabilité des résultats obtenus durant toutes les phases de la recherche.

Pour les professionnel·les, qui sont régulièrement amenés à redéfinir leurs pratiques dans un contexte technologique et sociétal en constante évolution, ce groupe donne l'opportunité de prendre de la distance avec leur routine de travail. Elles et ils y trouvent l'occasion de bénéficier d'un regard réflexif et rétrospectif sur leurs pratiques, tout en ayant la possibilité d'échanger avec les bénéficiaires et le doctorant. Grâce à l'approche collaborative, elles et ils cherchent à répondre aux problématiques explorées, tout en repensant les méthodes traditionnelles d'accompagnement, dans une logique d'amélioration continue de leur pertinence et de leur efficacité.

Pour les bénéficiaires, le comité de pilotage représente un espace où il est possible de donner leurs avis et sentir que ceux-ci sont pris en considération. Elles et ils se sentent valorisé·es dans cette démarche, ce qui contribue à la création d'un lien de confiance avec les autres membres du CoPil et d'une connexion avec la mesure d'insertion.

Cette participation s'inscrit également dans la mission même de la mesure, puisqu'elles et ils peuvent y développer des compétences professionnelles, telles que la prise de parole en public, la prise de position et le travail d'équipe. Enfin, elles et ils y découvrent les réalités professionnelles de leurs encadrant·es, ce qui favorise la création d'un lien avec celles et ceux-ci.

Pistes retenues

Lors des différentes rencontres menées durant la phase de diagnostic, il a d'abord été nécessaire de relever les indicateurs de problèmes rencontrés au sein même de la MIST, symptômes d'un dysfonctionnement institutionnel. L'analyse commune a notamment mis en exergue un taux d'absence élevé. Elle a également souligné des difficultés pour les bénéficiaires à trouver du sens et la motivation nécessaire à s'impliquer dans le processus d'insertion, ainsi que des difficultés liées à la gestion du temps d'écran. Des aspects plus généraux sont également apparus, tels que des symptômes de phobie sociale ou scolaire, des obstacles liés à la gestion du budget et des transports, des postures non-professionnelles et divers freins psychosociaux.

Ces indicateurs ont contribué à relever un problème spécifique : le manque d'investissement de (certain-es) bénéficiaires. Les causes de ce problème ont été identifiées par des éléments théoriques issus de la littérature scientifique, lesquels ont permis d'identifier le concept de stigmatisation. En effet, en plaçant l'emploi et plus largement l'activité comme étant la norme, le fait d'être en dehors de celle-ci crée une situation de stigmatisation pour les jeunes de la MIST (Glaymann, 2020, p. 14). De plus, la MIST rend visible ce stigmate (Dargère, 2014, p. 273), dans la mesure où leur mission consiste bien exactement à accueillir les jeunes sans activité.

Déstigmatiser le processus d'insertion

La suite du travail consistera à trouver un moyen de déstigmatiser, auprès des employeur·ses et de la population, le processus d'insertion des bénéficiaires de la mesure. Cette étape à venir représente la conception collective d'un projet innovant visant à réduire le problème identifié, réponse qui relève de la recherche développement en travail social.

Actuellement, le CoPil travaille sur la dimension du sens (donner un sens à un élément, un processus) et envisage de créer un projet qui permettrait aux bénéficiaires de se réapproprier leur processus d'insertion socio-professionnelle. En se basant sur les thèses du psychiatre autrichien Viktor Frankl (1959), le comité souhaite créer un espace qui permettrait aux jeunes adultes en difficulté de reconsidérer la mesure d'insertion sociale de transition non pas comme le résultat d'un échec stigmatisant, mais comme un outil favorisant leur évolution personnelle et professionnelle.

Bibliographie

- Dargère, C. (2014). [La stigmatisation des adolescents placés en institution médico-sociale](#). *Déviance et Société*, 38, 259-284. _
- Frankl, V. (1959). Découvrir un sens à sa vie. Grâce à la logothérapie. J'ai lu.
- Glaymann, D. (2020). [L'épreuve de l'accès à l'emploi : Les jeunes stigmatisés par le fonctionnement de l'emploi et les politiques publiques d'insertion](#). *Agora débats/jeunesses*, 85, 74-88. _
- Rullac, S. (2022). [Introduction générale](#). Dans : R. Descloux & S. Rullac (éd.), *Les enjeux du développement de projets pour l'innovation sociale : Expérimentations dans une formation en travail social* (pp. 9-18). Association Sociographe.
- Rullac, S. (2018). [Recherche Action Collaborative en travail social : les enjeux épistémologiques et méthodologiques d'un bricolage scientifique](#). *Pensée plurielle*, 48, 37-50.

Lire également :

- Stéphane Rullac, [«Caractériser les recherches-actions collaboratives»](#), REISO, Revue d'information sociale, publié le 18 janvier 2024
- Marie-Claire Rey-Baeriswyl, [«Un pont entre science et société»](#), REISO, Revue d'information sociale, publié le 2 octobre 2023
- Stéphane Rullac, [«D'usager-e à expert-e: le travail social en mutation»](#), REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 26 juillet 2021